



Prêt à l'emploi . Sans chlore . Non corrosif

ANTIMOUSSE TOITURES MURS FAÇADES

**Algimouss**

Curatif  
et préventif

(Essai CEBTP B252.1.083/4)



Photo non contractuelle

**Consommation :** 1 L pour 5 m<sup>2</sup> en moyenne (selon la porosité du support)

**Conditionnement** 1 L, 5 L, 30 L, 200 L

**Pour quels types d'application ?**

Algimouss traite les mousses, lichens et algues en profondeur sur les toitures, murs et façades.

**Propriétés**

N'agresse pas les matériaux, même le zinc :

(essai CEBTP 582.6.371/2).

Sans chlore, biodégradable à 98 %.

Non agressif pour la faune et la flore non aquatique dans les conditions normales d'utilisation.

**Supports**

Toitures : Ardoises, fibres-ciment, tuiles (béton, terre cuite), shingles, plastiques, etc.

Murs et façades : Enduits, crépis, peintures, bois, pierres, briques, etc.

**NB : Ne pas appliquer par temps de pluie. Protéger la végétation environnante. Éviter tout contact avec les poissons et tout déversement dans les bassins, rivières, plans d'eau.**



MODE D'EMPLOI

«Utilisez les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.»

1. En présence de mousses épaisses, de grosses plaques de lichens, effectuer un brossage ou un grattage préalable.
2. Par temps très chaud, humidifier les surfaces à traiter afin de les refroidir, puis laisser sécher.
3. Appliquer ensuite le produit pur de bas en haut, sur le support sec ou légèrement humide avec un pulvérisateur, pinceau ou rouleau.
4. **Ne jamais rincer après l'application.**
5. Nettoyer les outils à l'eau après utilisation.

**NB : Prévoir au moins 12 heures sans pluie après application. Conditions d'application entre 5°C et 25°C.**

**Produits associés**

**Nettoyage**

Alginet toitures

Alginet Flash  
Alginet Flash PAE

**Protection**

Algifuge  
Algifuge A spécial pierres calcaires et fibres-ciment.

**Recommandations**

Il est impératif de procéder à un nettoyage au préalable si encrassement important des surfaces.

Fiche de données de sécurité :  
Contactez-nous : fds@algimouss.com

**Important :** Le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. Il ne peut engager notre responsabilité quant à son utilisation à chaque cas particulier. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.



ZI La Bergerie - Rue Edouard Branly - 49280 La Séguinière  
contact@algimouss.com - www.algimouss.com  
Tél. + 33 (0)2 41 62 60 75 - Fax. + 33 (0)2 41 65 82 38



Multi-usages . Mobile . Longue portée

## PULVÉRISATEUR ÉLECTRIQUE AUTONOME À JET CONTINU

### Dorsal Sprayer



Photo non contractuelle

#### Pour quels types d'application ?

Le Dorsal Sprayer permet la pulvérisation, la désinfection et le nettoyage basse pression 2 à 4 bars d'une solution « eau + produit » prêt à l'emploi.

#### Propriétés

- Fonctionne sur batterie Lithium-ion rechargeable.
- Mobilité : pulvériser en toute liberté.
- Pas besoin de raccordement en eau, électricité, air comprimé.
- Une batterie de série.
- Portée du jet jusqu'à 10 mètres.
- Utilisation d'une main : sécurité de travail en hauteur.



#### FONCTIONNEMENT

Le Dorsal Sprayer est un pulvérisateur électrique autonome à jet continu. Le réservoir est équipé d'une pompe à membrane avec joint Viton commandée par pressostat. En actionnant la poignée de pulvérisation, la pompe se déclenche automatiquement.

#### Caractéristiques techniques

- Batterie : Lithium-ion- 18V.
- Temps de travail en continu : environ 2 heures.
- Temps de chargement de la batterie : environ 3 heures.
- Capacité du réservoir : 15 litres.
- Pression : 2 à 4 bars.
- Débit : 180 L/h à 240 L/h (avec buse à jet droit).
- Lance inox avec coupleur rapide - Longueur : 60 cm.
- \* Pièces détachées disponibles sur demande.

Fiche de données de sécurité :  
Contactez-nous : fds@algimouss.com

**Important :** Le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. Il ne peut engager notre responsabilité quant à son utilisation à chaque cas particulier. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.